



URBANISME

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 17306 22 00530

Date du 30/09/2022

Adresse des travaux :

15 Rue DE LA RENAISSANCE

17200 ROYAN

MISE EN LIGNE LE 29-06-2023

DESTINATAIRE

Madame Dominique MASSE

15 Rue DE LA RENAISSANCE

17200 ROYAN

Affaire suivie par M. VIVANT Benjamin

Objet : Rejet tacite

Envoi Recommandé avec AR

Madame,

Vous avez déposé une demande de déclaration préalable à la mairie de Royan le 30/09/2022.

Par lettre du 28/10/2022, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

- **IMPRIMÉ** : Préciser la surface de plancher existante et créée (cadre 4.2).
- **DPO4** : Un plan des façades et des toitures indiquant également la nature des matériaux projetés pour l'abri de jardin [Art. R.431-10a) du code de l'urbanisme]

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de Royan à la date du 28/01/2023, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. **Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet.**

En conséquence, vous redéposerez une nouvelle demande tenant compte des éléments cités supra si vous souhaitez réaliser votre projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

ROYAN, le 15/06/2023
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Didier SIMONNET

